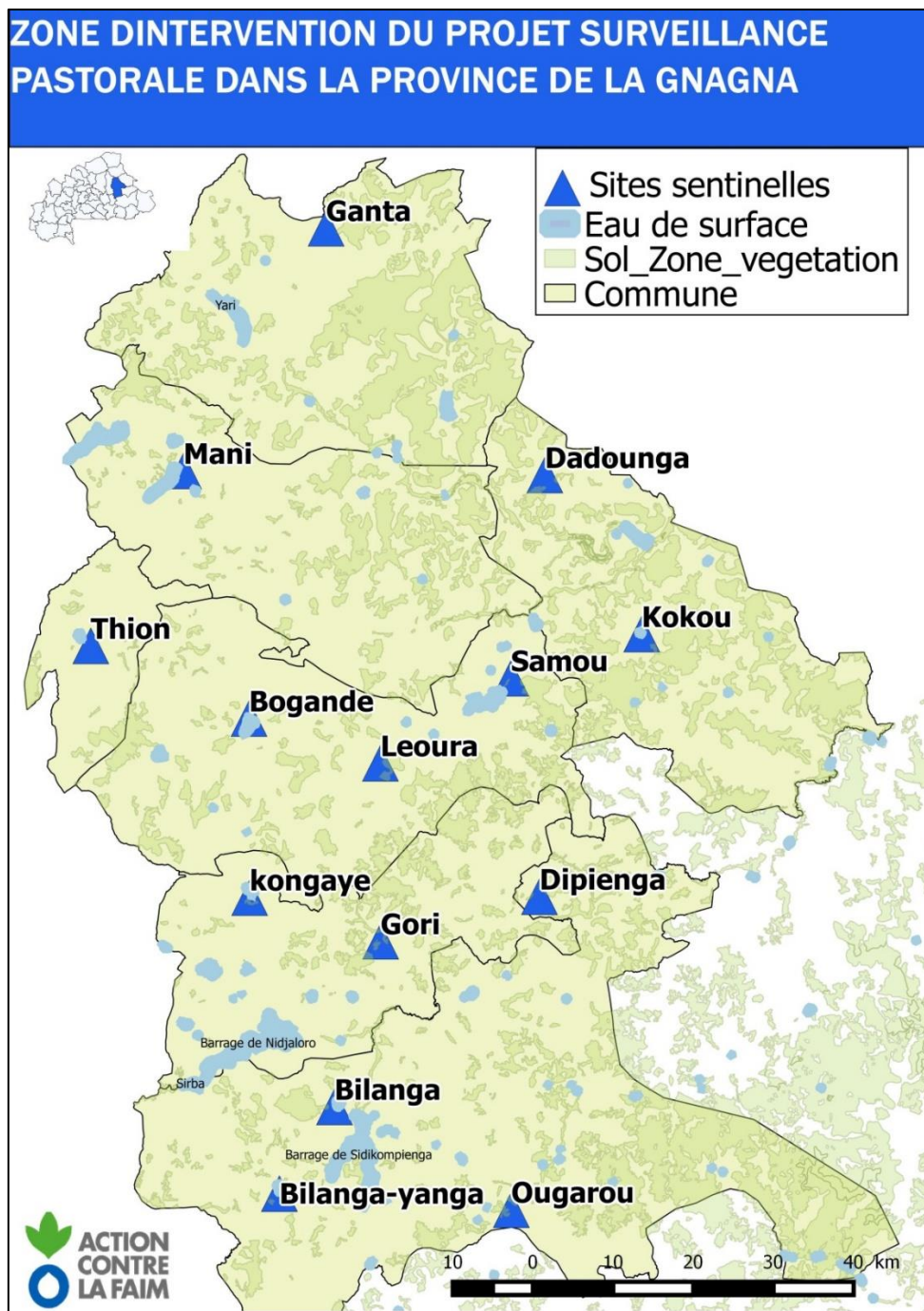


Bulletin d'information de la surveillance pastorale de la province de la Gnagna

Bulletin mensuel N°12 Aout 2017



Messages Clés

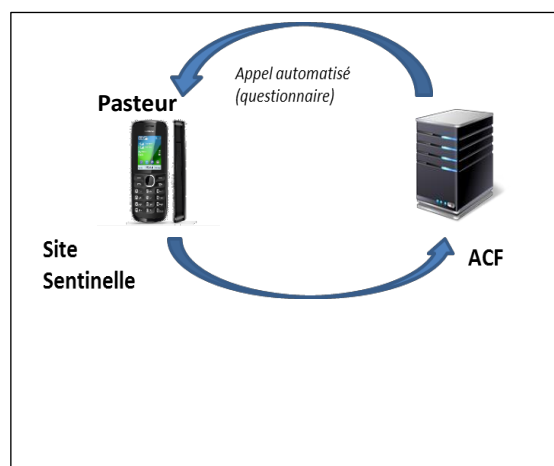
- Amélioration de l'état du pâturage
- Conflits entre agriculteurs et éleveurs dans la commune de Thion et Piéla
- Remplissage effectif des points d'eau évitant de longs parcours et longues attentes autour des points d'eau
- Rupture de l'aliment bétail à Thion et Ougarou
- Production de biomasse peu satisfaisante dans la Gnagna mais alarmante dans le Sahel
- Baisse du terme d'échange bouc/mil

Méthodologie

Ce bulletin a été élaboré à partir des données d'enquêtes recueillies au niveau des sites sentinelles sélectionnés par le projet Surveillance Pastorale. Le suivi et la collecte des données ont été facilités par les Services Techniques de l'Elevage (Direction Provinciale des Ressources Animales et Halieutiques de la Gnagna - DPRAH).

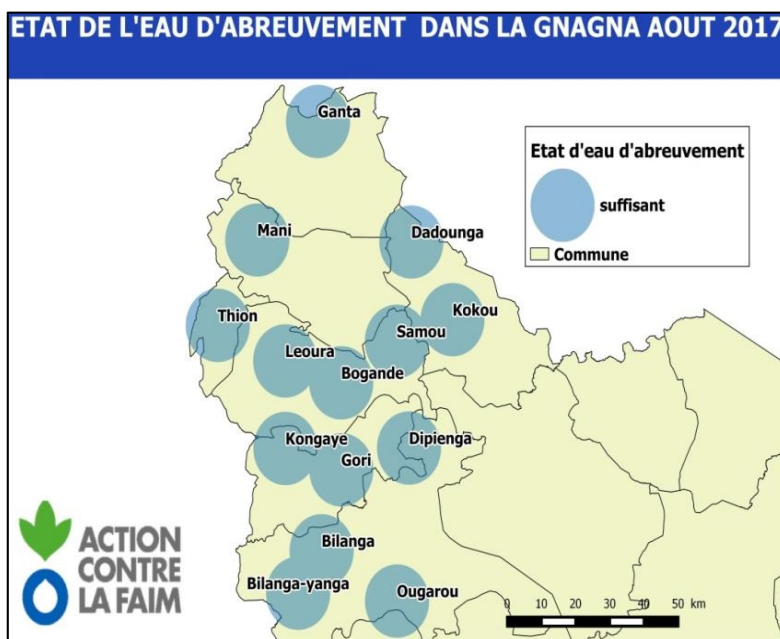
Au total, 14 sites sentinelles ont été sélectionnés parmi les différentes zones agro écologiques de la province. Sur chaque site sentinelle, un agent relais (appartenant aux Services Techniques de l'Elevage) a été identifié et formé sur la méthode de réponse au questionnaire automatisé. Les informations collectées à travers ce questionnaire portent sur 5 types d'indicateurs caractérisant la situation des ressources pastorales, à savoir : l'état des ressources en eaux, l'état du pâturage, la situation zoo-sanitaire, la disponibilité de l'aliment de bétail, le prix des animaux. Ces données sont collectées chaque semaine à travers des enquêtes téléphoniques par sms.

La plateforme TELERIVET est utilisée pour envoyer des questionnaires automatisés aux agents relais, sous forme de sms. La plateforme sert d'outil d'envoi des questions de surveillance, préalablement saisies en ligne. Les données (réponses aux sms) reçues sont stockées sur le serveur de Action Contre la Faim et le traitement des données se fait avec Excel et QGIS. Les données sont cartographiées en fonction des indicateurs reconnus sensibles (pertinents pour la DPRAH).



Etat de l'eau d'abreuvement

Sur l'ensemble des sites sentinelles de la province de la Gnagna, on observe que le niveau des ressources en eau d'abreuvement est satisfaisant. Cela s'explique par le remplissage des points d'eau (barrages, mares et boulis), grâce à la pluviométrie enregistrée au cours de la période juillet - Aout 2017 dans la Gnagna. Cela est favorable aux éleveurs car ils disposent des points d'eau à proximité pour l'abreuver leur bétail.

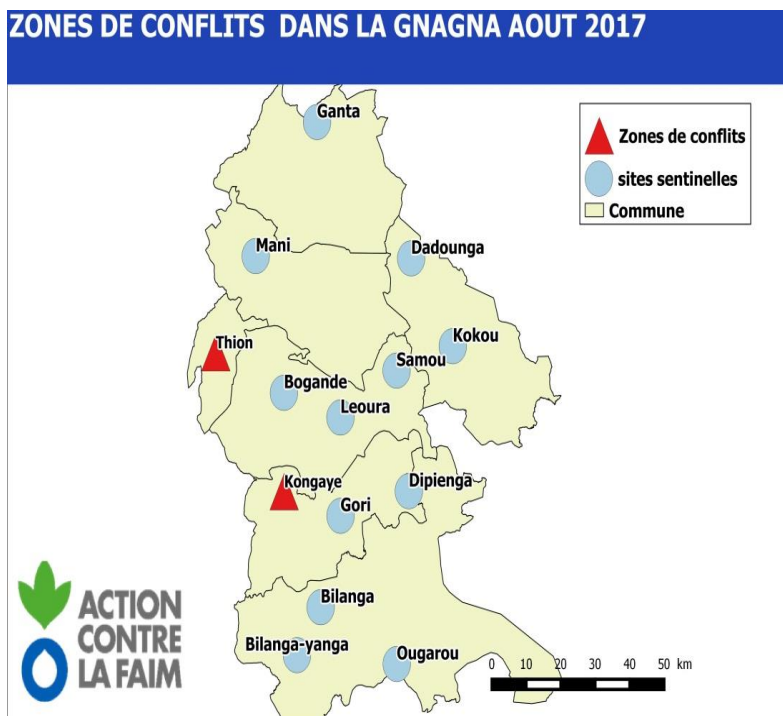


Présence de conflits entre agriculteurs et éleveurs

Au cours de la dernière semaine du mois d'août, quelques conflits mineurs ont été enregistrés sur les sites de Thion et de Kongaye.

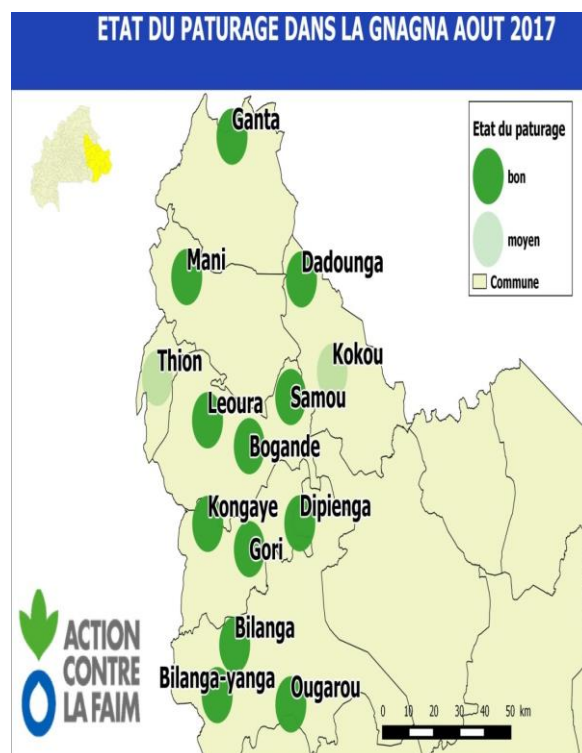
Au niveau de Thion, il s'agissait d'un conflit lié à des dégâts causés par des animaux dans un champ ayant eu pour conséquences des coups et blessures entre les antagonistes.

Par contre sur le site de Kongaye, on note un conflit également lié à des dégâts d'animaux dans des champs. Des mesures idoines doivent être entreprises par les autorités locales afin de minimiser les conflits récurrents qui existent entre les agriculteurs et les éleveurs

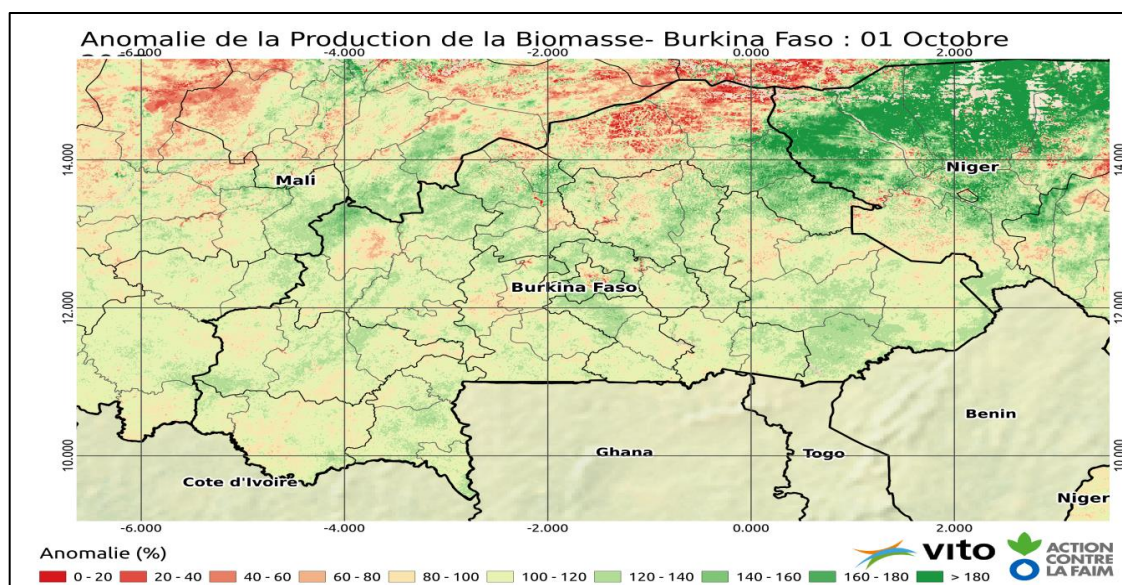


Etat du pâturage

La fin du mois d'août est caractérisée par une période de pluviométrie intense, ce qui a contribué à améliorer l'état du pâturage dans la province. Au stade actuel, le pâturage est composé d'herbacés au stade de maturation. Pour ce qui est du niveau de satisfaction, on note que 85% des sites sentinelles ont un bon niveau de pâturage. Cependant, sur les sites de Kokou et Thion, le pâturage est jugé moyen. Par ailleurs, cette situation pourrait se dégrader en cas d'arrêt précoce de la pluie dans les mois à venir. En effet, l'évolution de la croissance des herbacés dépend plus du nombre de jours de pluies que la quantité de pluies tombée. Par conséquent, le bon niveau du pâturage dépend fortement de la répartition temporelle de la pluviométrie.



Anomalie de production de biomasse

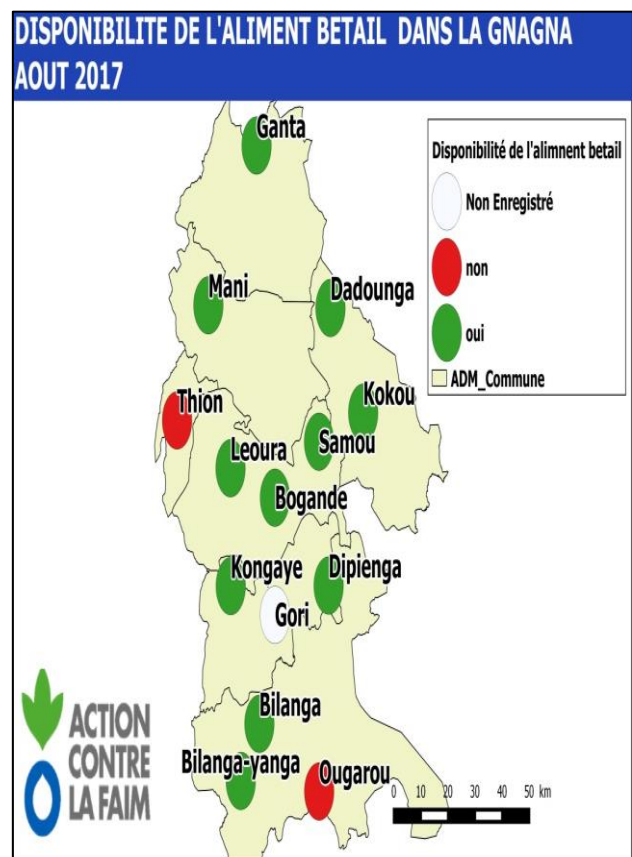


Cette carte d'analyse de **l'anomalie de production** ci-dessus est une comparaison de la production totale de l'année 2017 au 1^{er} octobre à la moyenne de la période 1998-2017. Cette anomalie est calculée sur une échelle de 0 (déficitaire) à 200 (excédentaire) pour chaque pixel. Les zones d'anomalie les plus négatives sont rouges (Nord et sahel) et les excédentaires sont vertes.

Pour ce qui concerne le cas spécifique de la province de la Gnagna, on note une situation équilibrée. En effet, dans l'extrême nord de la province, on observe un léger excédent de la biomasse tandis que dans le centre et le sud, on observe aussi un léger déficit. Ce qui signifie que globalement pour la province, le niveau de satisfaction de la biomasse va de faible à moyen. Cependant, un manque de pâturage est à craindre dans les mois à venir.

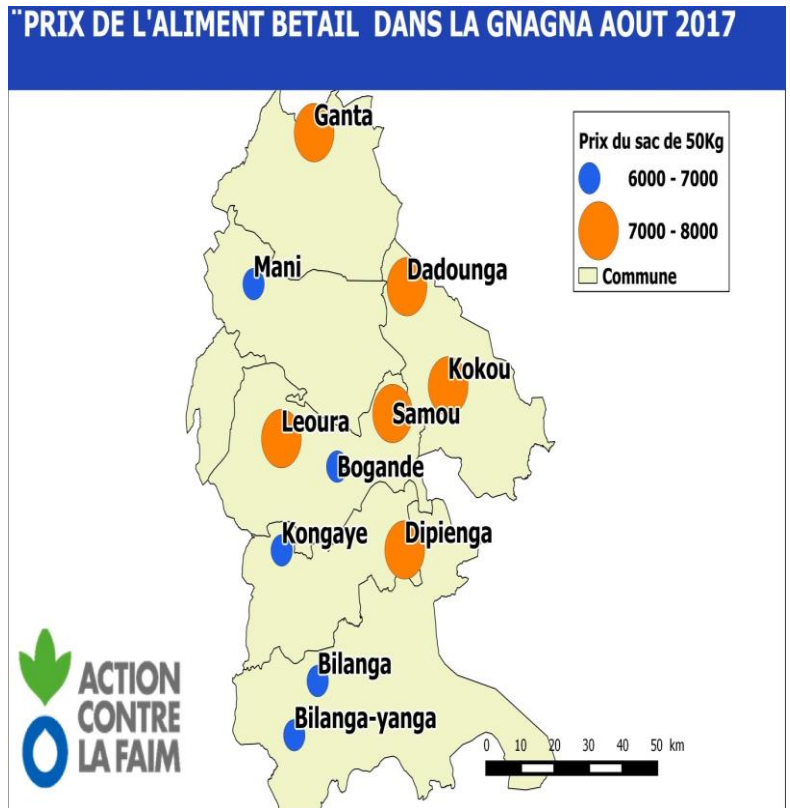
Disponibilité de l'aliment bétail

Sur les 14 sites sentinelles que compte la province, l'aliment bétail est disponible sur 12 sites. Ce qui permet de combler le déficit nutritionnel du bétail. En effet, exceptés les sites de Thion et de Ougarou où l'on observe une absence complète d'aliments de bétail, dans les autres sites de la province l'on a noté la disponibilité des aliments de bétail. Cette absence d'aliments de bétail sur les deux sites cités plus haut pourrait s'expliquer en partie par l'enclavement de ces zones. Autrement dit, ces deux zones en question sont pratiquement inaccessibles pendant la saison pluvieuse.



Prix de l'aliment bétail

L'analyse de prix d'aliments de bétail au cours de ce mois révèle une inégale répartition sur l'ensemble de la province. Le sac de 50Kg varie entre 6000 et 8000 F CFA. Le prix le plus élevé est enregistré sur le site de Leoura (8000 FCFA) dans la commune de Bogandé et le prix le plus bas est enregistré sur le site de Kongaye (6000 FCFA) dans la commune de Piéla. L'écart spatiale des prix d'aliments de bétail s'expliquerait en partie par les coûts de transport qui peuvent avoir une incidence non négligeable sur les niveaux des prix d'une zone à l'autre.



Evolution du prix des petits ruminants

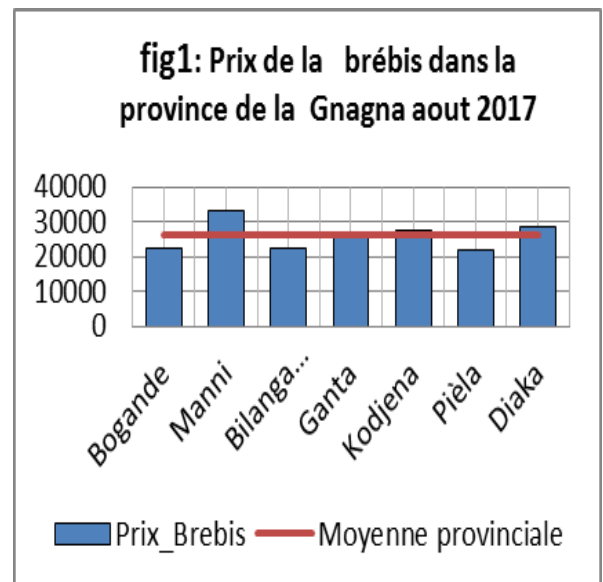
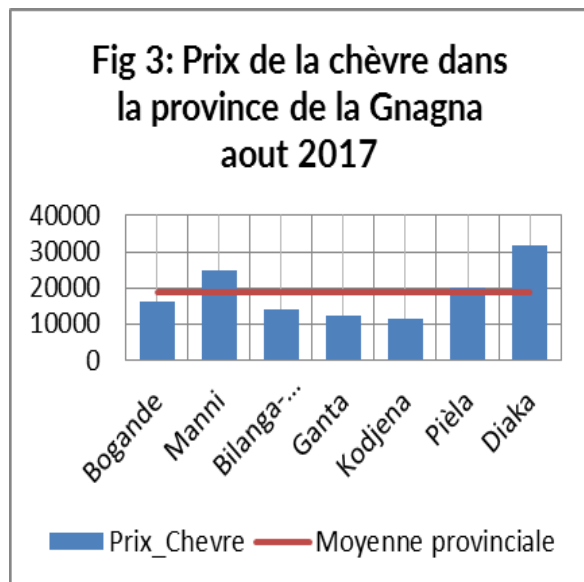


Fig 2: Prix du Bouc dans la province de la Gnagna aout 2017

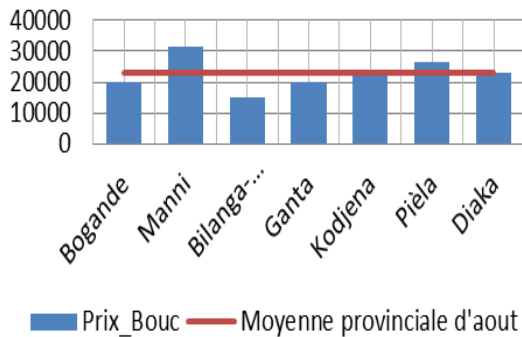
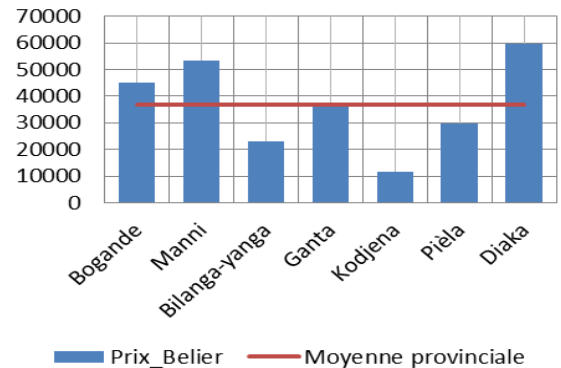


Fig 4 :Prix du belier dans la province de la Gnagna aout 2017



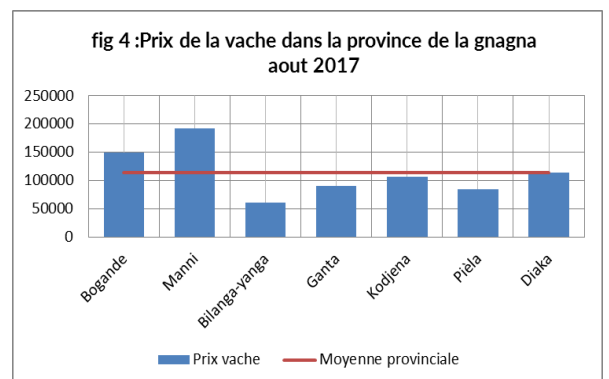
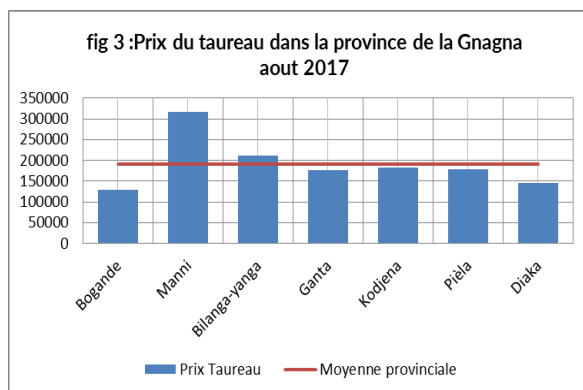
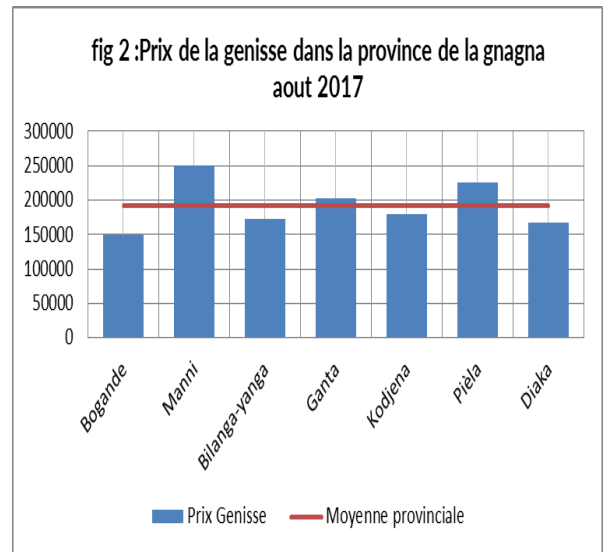
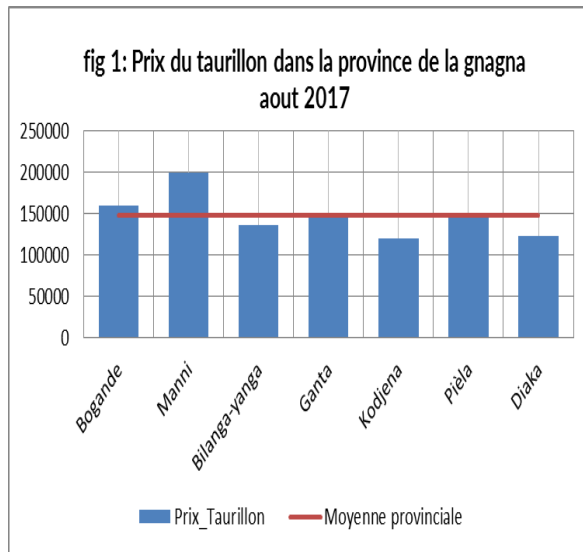
Les marchés à bétail n'ont pas connu un réel engouement de la part des acteurs pour ce mois pour la plupart des espèces. Le niveau de l'offre sur l'ensemble des marchés est en hausse comparativement au mois antérieur.

Comparé à la moyenne de juillet 2017 : le prix moyen des caprins a connu une hausse de 2% pour le bouc et 3% pour la chèvre. Tandis que les prix des ovins sont en baisse de 9% pour la brebis et 25% pour le bélier.

Comparé à la moyenne provinciale d'aout 2017 : la commune de Manni enregistre le prix le plus élevé pour la brebis et la commune de Pièla enregistre le prix le plus bas. Pour le bélier, le marché de Diaka dans la commune de Thion a enregistré le prix le plus élevé et le marché de Kodjena dans la commune de Liptougou enregistre le prix le plus bas. Quant aux caprins le marché de Diaka et Manni enregistrent respectivement les prix les plus élevés pour la chèvre et le bouc. Enfin, le marché de Bilanga Yanga a enregistré le prix le plus bas pour le bouc et le marché de Kodjena a enregistré le plus bas pour la chèvre. En résumé, le marché de Manni reste le plus cher de la province. Cela s'explique par l'accessibilité du marché d'où l'affluence des commerçants occasionnant du même coup une forte demande. Par contre, le marché de Kodjena est le moins cher à cause de l'offre importante que ce marché dispose.

Termes de l'échange bouc/mil et bouc/SPAI : en matière d'échange pour ce mois d'août notons que celui du bouc/mil est 0.81 contre 0.95 pour le mois de juillet soit un taux de variation de - 14% par rapport au mois de juillet 2017. Cette baisse s'explique par la hausse du prix du mil, toute fois la vente d'un bouc ne permet pas l'achat d'un sac de mil de 100 Kg. Par conjecture à l'état de la campagne agricole, le terme de l'échange bouc/mil serra en hausse les mois à venir avec les nouvelles récoltes qui feront chuter les prix des céréales si toutes fois le prix du bouc ne chute pas. Concernant le terme d'échange bouc /SPAI, il est en 3,23 contre 3,10 au mois de juillet 2017.

Evolution des prix des gros ruminants



Comparé à la moyenne de juillet 2017 : les prix des bovins sont à la baisse exceptée ceux de la génisse. En effet, on enregistre une baisse de 18% pour la vache, de 25% pour le taureau et 8% pour le taurillon. Le prix de la génisse a connu une hausse de 10%.

Comparé à la moyenne provinciale d'aout 2017 : le marché de Manni reste le plus cher de la province pour les bovins. La hausse du prix de la génisse s'explique par le fait que c'est une future reproductrice qui donnera plus de petit et du lait d'où l'augmentation de sa valeur marchande. Pour ce qui est de la baisse du prix du taureau, cela s'explique par le fait que nous sommes en fin de labour et que les services des bœufs de labours sont de moins en moins sollicités. En outre, il y a aussi l'absence de commerçants internationaux sur les marchés créant un déséquilibre entre l'offre (forte) et la demande (faible).

Recommandations et Contacts

Recommandations aux autorités et services techniques en charge des ressources animales :

- Sécuriser physiquement et juridiquement les espaces et aménagements pastoraux
- Améliorer la complémentarité et la synergie entre les dispositifs gouvernementaux et la stratégie des pasteurs
- Prévoir des plans de contingences dans les zones à risque de sécheresse
- Sensibiliser les producteurs sur la bonne gestion des ressources en eau.

Pour plus d'informations, contacter :

- **Michael BOGNINI**, Responsable de projet surveillance Pastorale - Action Contre la Faim, mission-Burkina.
Mob : +226 77 88 01 43 / Bureau : +226 24 77 91 53 Email : rpropastorale-bo@bf.missions-acf.org
- **Jean BAZIE**, Expert Disaster Risk Management - Action Contre la Faim, mission-Burkina.
Mob : +226 75 86 98 01 / Bureau : +226 25 36 98 30, Email : drm@bf.missions-acf.org
- **Martin LOADA**, Responsable du Département Sécurité Alimentaire et Moyens d'Existence - Action Contre la Faim, mission-Burkina. Email : foodsec@bf.missions-acf.org
- **Alex Merkovic-Orenstein**, Conseiller Régional SIG et Systèmes de Surveillance - Bureau régional, Action Contre la Faim à Dakar, Email : amerkovic@wa.acfspain.org

